

**FEDERATION FRANCAISE DE VOILE
LIGUE POITOU – CHARENTES DE VOILE**

| | |
|---|---|
| CLUB ORGANISATEUR | CERCLE NAUTIQUE D'ARS EN RE - N° 17001 |
| LOCALISATION | Fiers d'Ars et Pertuis |
| DESIGNATION DE LA REGATE | 1 ere DJINN'S CUP - 2006 |
| DATE | 15 et 16 Juillet 2006 |
| AVIS DE COURSE Classes Blue Djinn et Djinn 7 | |

RAPPEL PREALABLE

Il appartient à chaque voilier sous sa seule responsabilité de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course, le skipper du bateau étant considéré comme le capitaine du navire au sens de la réglementation maritime.
En conséquence, les concurrents sont personnellement responsables de tout accident matériel ou corporel pouvant survenir à leur matériel ou à eux-mêmes. Ils se doivent d'apprécier les qualités de leur voilier et d'eux-mêmes et ne prendre de départ ou rester en course compte tenu du vent, de l'état de la mer et des prévisions météorologiques, que s'ils estiment pouvoir le faire.

1. L'EPREUVE EST REGIE PAR :

- Les règles de course à la voile I.S.A.F. 2005 - 2008 appelées "R.C.V." dans ces instructions.
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- Les règles d'équipement pour les voiliers,
- Les règles de la classe "DJINN" et les règles de jauge concernées.

2. DROITS D'INSCRIPTION – ADMISSIBILITE

L'épreuve est ouverte à la classe **Blue Djinn et Djinn 7**

Droits d'inscription : ...30... €

L'épreuve est classée en catégorie C au titre de l'article 20 du Règlement de l'ISAF (publicité).

3. SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

PORT D'ARS EN RE et FIERES D'ARS /PERTUIS BRETON

Le Samedi 15 Juillet 2006 Pleine mer à 08h42 Coefficient : 90

Basse mer à 14h49 Coefficient : 90

Pleine mer à 21h06 Coefficient : 87

Le Dimanche 16 Juillet 2006 Pleine mer à 09h31 Coefficient : 84

Basse mer à 15h39 Coefficient : 84

Pleine mer à 22h01 Coefficient : 79

4. PROGRAMME PROVISOIRE

Inscriptions : le Vendredi 14 Juillet 2006 de 18 H 30 à 20 H00

Clôture des inscriptions le Samedi 15 Juillet 2006 à 09h30

Heure du premier signal d'avertissement : à 12 H 30 le 15 Juillet 2006 au large du Bucheron

Heure du premier signal d'avertissement : à 15 H 00 le 16 Juillet 2006 au large du Bucheron

Nombre prévisionnel de courses à courir : 6

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles sur place lors de la confirmation des inscriptions.

6. TYPE DE PARCOURS

Les parcours seront de type COTIERS ou BANANE.

7. SYSTEME DE PENALITE

La règle 44.1 des R.C.V. s'applique. (Pénalité de rotation de 2 tours).

8. CLASSEMENT

La règle 89.3 et l'annexe A des R.C.V. s'appliquent. (Système de points A MINIMA).

9. INFORMATIONS ET PRESCRIPTIONS DIVERSES

Les concurrents doivent présenter au moment de l'inscription, les licences F.F.V. valides, portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.

Des contrôles de jauge pourront être effectués à tout moment.

CERCLE NAUTIQUE D'ARS EN RE - N° 17001
Fiers d'Ars
1 ère DJINN'S CUP - 2006
15 et 16 Juillet 2006

BULLETIN DE PREINSCRIPTION

N° DE VOILE : |...|...|...|...|...|...|...|

NOM DU BATEAU :

PROPRIETAIRE DU BATEAU

NOM : Prénom :

ADRESSE :

CODE POSTAL :VILLE :

N° LICENCE COMPLET

N° LIGUE :|...|...|...|...|...|...|...| N° CLUB :|...|...|...|...|...|...|...| N° LIC :|...|...|...|...|...|...|...|

DATE DE NAISSANCE : |...|...|...|...|...|...|

NOM DU CLUB :

Règle fondamentale des "R.C.V." 2005 - 2008 : "En s'inscrivant à cette épreuve, chaque concurrent est seul responsable de décider s'il doit prendre le départ ou non, ou de rester en course.

Il accepte en outre de se soumettre aux règles de course, à celles de l'Autorité Nationale dont relève cette course, aux règles de la classe, et de renoncer à tout autre recours que celui prévu par ces règles.

Il dégage la responsabilité du club organisateur, quant aux accidents tant matériels que corporels qui pourraient survenir à lui-même et à son bateau pendant les épreuves.

DATE :

SIGNATURE DU SKIPPER